



No de résolution  
ou annotation

**Procès-Verbal des Délibérations  
de la Régie Intermunicipale  
Argenteuil - Deux- Montagnes  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 FÉVRIER 2022**

ORDRE DU JOUR

- I. Ouverture de la séance
- II. Constatation de la renonciation de l'avis de convocation d'une séance extraordinaire
- III. Adoption de l'ordre du jour
- IV. Administration générale
- A) Approbation de dépassement de coût pour travaux hivernaux sur la plateforme de compostage
- V. Levée de la séance



No de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbal des Délibérations de la Régie Intermunicipale Argenteuil - Deux- Montagnes

**Lundi, le 28 février 2022**

### **Séance extraordinaire**

**Endroit** : Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes,  
visioconférence

**Présents** : Monsieur Bernard Bigras-Denis, maire de la ville de Lachute,  
Madame Martine Renaud, conseillère de la ville de  
Brownsburg-Chatham, Monsieur Denis Lavigne, conseiller  
de la municipalité de Sainte-Placide  
et Pierre Arseneault, directeur général et secrétaire-trésorier  
de la Régie, formant quorum de ladite Régie.

Était également présente : Madame Isabelle Charbonneau, adjointe à la  
direction générale et comptabilité de la Régie Intermunicipale Argenteuil  
Deux-Montagnes.

### **I- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte par monsieur Bernard Bigras-Denis.

### **II- CONSTATATION DE LA RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

La constatation de la renonciation de l'avis de convocation a été  
confirmée séance tenante.

### **III- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**8-02-22**

Il est

Proposé par : M. Denis Lavigne

Appuyé par : Mme Martine Renaud

et résolu

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire soit et est adopté  
tel que présenté par le président

- adopté à l'unanimité

### **IV- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

A) **Approbation dépassement de coût pour travaux hivernaux sur la  
plateforme de compostage**

CONSIDÉRANT le dépassement des coûts requis par Excavations Mario  
Roy inc, pour des travaux hivernaux afin de compléter la nouvelle  
plateforme de compostage sur le site du LET;

**9-02-22**

Il est

Proposé par: Mme Martine Renaud

Appuyé par : M. Denis Lavigne

et résolu



No de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbal des Délibérations de la Régie Intermunicipale Argenteuil - Deux- Montagnes

QUE la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes autorise de payer le montant de 75 000\$ plus taxes, pour les travaux hivernaux, à Excavations Mario Roy inc.

- adopté à l'unanimité

### V- LEVÉE DE LA SÉANCE

10-02-22

Il est

Proposé par: Mme Martine Renaud

Appuyé par : M. Denis Lavigne  
et résolu

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance extraordinaire soit et est levée.

- adopté à l'unanimité

Pierre Arseneault  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier

Bernard Bigras-Denis  
Président